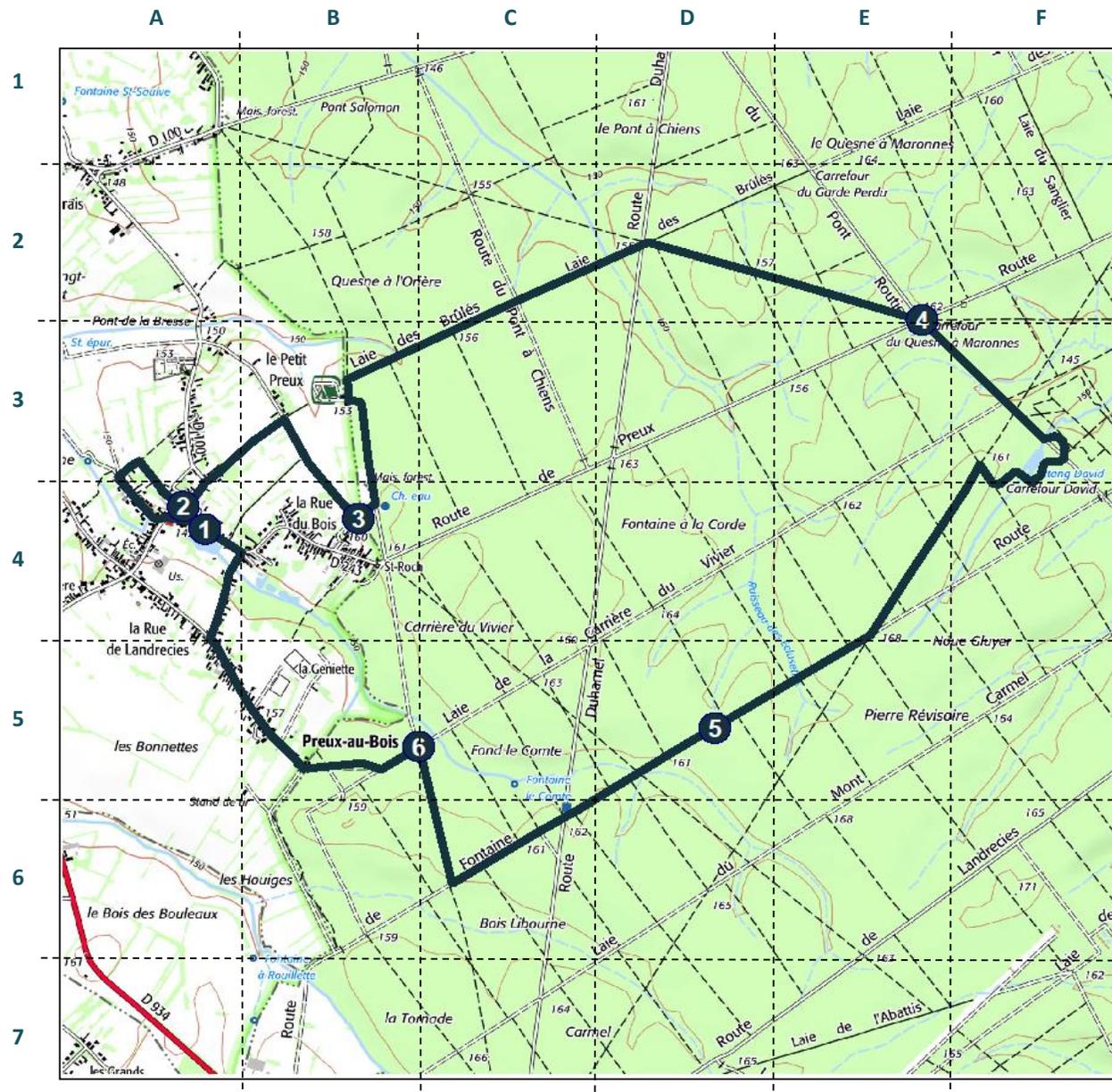


Circuit de Preux-au-Bois

(10 Km 300 - 3 h 20)

Départ : Parking de l'étang, 7 rue du bois PREUX-AU-BOIS

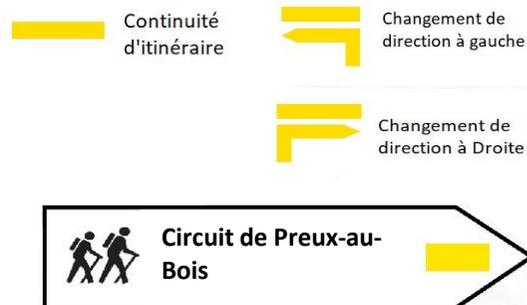
1. Depuis le parking de l'étang, dirigez vous vers l'église. Poursuivez tout droit, passez devant l'ancien bureau de poste puis de suite prenez la rue de la Fontaine - en impasse. Au bout, empruntez à droite le chemin encaillouté puis le premier "cache".
2. Montez la route à gauche et, dans le virage, obliquez à droite sur la rue de la Grimpette. Ce sentier bordé de charmes têtards aboutit à une petite route. Notez dans la pâture l'abreuvoir automatique pour les bovins. Poursuivez à droite jusqu'à la forêt face à un château d'eau.
3. Allez à gauche. Au bout de la route, tournez encore à gauche, passez devant la maison forestière puis l'entrée du camping. Après la barrière, engagez vous entre les parcelles 750 et 752. Coupez les routes forestières du Pont à Chiens puis Duhamel et rejoignez le carrefour du Quesne à Marrones.
4. Continuez tout droit puis prenez à droite vers l'Arboretum et l'étang David. 500 m plus loin, utilisez à gauche un sentier piétonnier parallèle à la route et débouchez à droite face à l'étang David. Contournez l'étang par la gauche, et récupérez, dans la partie sud, un sentier qui rejoint la route de la Fontaine. Bien suivre le balisage. Empruntez la route forestière à droite.
5. A l'intersection, continuez tout droit. Au niveau de la parcelle 834, un sentier mène à la Fontaine le Comte (aller-retour). Après la parcelle 820, virez à droite sur le premier sentier.
6. A la parcelle 809, poursuivez à gauche et, à la parcelle 810, à droite. Sortez de la forêt et prenez en face la rue de Landrecies. Descendez à droite la ruelle d'Avignon. En bas, retrouvez à gauche le parking de l'étang.





Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Circuit de Preux-au-Bois

(10 Km 300 - 3 h 20)

Départ : Parking de l'étang, 7 rue du bois PREUX-AU-BOIS



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Avis du Randonneur :

Cet itinéraire relie la ceinture bocagère et les chemins à l'intérieur de la forêt domaniale de Mormal. A longueurs variables, il s'adresse à un public très varié, de la famille au promeneur habitué à la marche. Chaque saison apporte son lot de découverte. En forêt, le port de chaussures étanches s'avère nécessaire une grande partie de l'année ; les parties asphaltées sont fermées à la circulation, sauf la route reliant les carrefours « du Quesne à Maronnes » et « David »
Balisage jaune